



**UNION DÉPARTEMENTALE
SAPEURS - POMPIERS**

GIRONDE

COMPTE RENDU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNION DÉPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS
DE LA GIRONDE

Mardi 13 décembre 2022 - LA BRÈDE

PRÉSENTS

• **Membres avec voix délibérative :**

Isabelle AURADOU-GERBAUD - Mathieu BRUNET - David BRUNNER - Jonathan BONNIN - Etienne CASSUTTI - Olivier DELAS - Jonathan FAUX - Blandine FOUQUART - Simon FUSTER - David GALLONNIER - Nicolas HENIN - Sylvain LAMOTHE - Thierry LAZES - Lucien MAURIN - Philippe MIGNER - Frédéric PINAUD - Naima SEHLI - Mathieu SOUDY - Nicolas WEBER

• **Membres avec voix consultative (membres de droit) :**

Philippe BOUFFARD, Médecin Chef - Marc VERMEULEN, Directeur

• **Invité :**

Josiane SOHY, représentante PATS fédérale

EXCUSÉS

• **Membres avec voix délibérative :**

Anne-Laure ARMELLINI - Olivier BOUCHER - Sébastien CASTEL - Cédric GIRON - Frédéric GROUILLE

• **Membres avec voix consultative (membres de droit) :**

Thierry DEDIEU, Directeur Adjoint - Éric PITAULT, Président de l'AHJSP

• **Invité :**

Thierry DEDIEU, DDA

Dix-neuf membres avec voix délibérative sont présents. Conformément à l'article 8 des statuts, le quorum est atteint, le conseil peut donc valablement délibérer.

Le Président ouvre la séance à 17h50.

Le secrétariat est assuré par Bénédicte MIMIAGUE.

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Gironde

Secrétariat : 56 cours du Maréchal Juin • Entrée 3 • N° 37 • 33000 BORDEAUX

Tél. : 05 56 99 81 68 • Fax : 05 56 99 81 76 • E-mail : contact@udsp33.fr

Siège social : 22 boulevard Pierre 1^{er} • 33081 BORDEAUX CEDEX

www.udsp33.fr

Le président remercie le Contrôleur Général Marc VERMEULEN pour sa présence. Il remercie également le CIS du Porge pour l'organisation du dernier congrès départemental. Enfin il exprime sa gratitude auprès du conseil d'administration pour la confiance renouvelée lors de son élection en tant que président. Ce mandat sera le mandat de la transition pour préparer l'avenir de l'association. L'Union Départementale doit être la base de soutien des amicales et jouer un rôle de proximité. Elle doit également tendre à plus de compétence et de performance en tant qu'organisme de formation. Les dépenses doivent se faire toujours dans l'intérêt des adhérents. Il est important de rappeler que les fonds n'appartiennent pas à l'UD mais aux adhérents. Le président fait ensuite une brève présentation du réseau associatif et de ses différentes entités.

I. ADOPTION DU PV DU 11 OCTOBRE 2022

Le PV est adopté à l'unanimité.

II. INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président propose la composition du bureau suivante :

- Président : David BRUNNER
- Vice-présidents : Thierry LAZES – Frédéric PINAUD
- Secrétaire Générale : Naïma SEHLI
- Secrétaire Adjoint : Mathieu SOUDY
- Trésorier Général : Olivier DELAS
- Trésorier Adjoint : Simon FUSTER

Olivier DELAS précise que la fonction de trésorier général sera progressivement assurée par Simon FUSTER.

La répartition des rôles et missions au sein des différentes commissions de l'UD est ensuite effectuée (*cf. annexe 1 : répartition des fonctions / annexe 2 : lettre de mission des commissions*).

Remarques particulières sur certaines commissions :

Commission éducation du citoyen face aux risques

Objectifs :

- améliorer l'animation du pôle formateur (diffuser un esprit corporatif pour éviter la fuite des formateurs qui montent leur propre organisme de formation),
- assurer un suivi plus assidu du matériel,
- améliorer notre communication externe.

Il va falloir mettre en place une stratégie et veiller à réunir rapidement les responsables de pôles pour voir les difficultés auxquelles ils font face.

Commission sociale

Un pupille référent doit être désigné.

Commission Territoires

Objectif :

- dynamiser le lien entre l'UD et les amicales/adhérents, et notamment auprès des personnels de l'Etat Major qui sont dépourvus d'amicale.

C'est un enjeu primordial du réseau associatif, d'où le renfort d'administrateurs dans cette commission.

Il est nécessaire de créer un lien permanent avec les amicales.

Commission communication

Souhait d'un lien et d'une transversalité entre les commissions.

Le Président présente aux nouveaux membres les principes de prise en charge des frais de déplacement (barème de remboursement distribué).


Principes budgétaires :

Chaque commission présente son budget pour l'année N+1.

Le trésorier général et le bureau procèdent aux arbitrages avant le 1^{er} CA de l'année N+1.

Jusqu'à 1500 € la dépense peut être validée par l'animateur de la commission, entre 1500 € et 3000 € validée par le bureau, au-delà de 3000 € validé par le CA.

III. CALENDRIER 2023

DATE	OBJET	PARTICIPANTS
Réunions UD		
11/04*	Conseil d'Administration UD 	
06/06	Conseil d'Administration UD	
05/09*	Conseil d'Administration UD	
05/12	Conseil d'Administration UD	
16/09	Congrès UD à St Jean d'Illac	
Autres manifestations		
21/01	Assises fédérales avec élection du président de la FNSPF	Grands électeurs
28/01	Cross départemental à La Teste	
14/03	Réunion des délégués sociaux à Paris	
17-18/03	Congrès URSPAL à Mussidan	
01/04	PSSP à Lacanau	
06/05	Journée des anciens à Margaux	
22/06	Journée nationale des sapeurs-pompiers	
4-7/10	Congrès national à Toulouse	

*dates modifiées ultérieurement

IV. ACTUALITE DES COMMISSIONS

Sport

Par Nicolas WEBER

- Tournoi Jean Sango

Le tournoi Jean Sango va être relancé cette année par la section football.

Il aura lieu le samedi 24 juin à Saint Aubin de Médoc

- Championnat départemental de pétanque

Le championnat départemental de pétanque devrait se tenir à Cenon, sous l'égide de l'amicale de La Benauges, *le samedi 17 juin.*

Secourisme

Par David GALLONNIER

- MAC formateurs SST

Une formation de maintien des acquis des formateurs SST s'est déroulée au mois de novembre.

- Changement de logiciel de gestion des formations

Un changement du logiciel de gestion des formations est prévu au 1^{er} janvier 2023. La question de la récupération des données se pose (voir les données règlementaires qui doivent être conservées).

Le président alerte sur la conformité du logiciel à la certification Qualiopi : une union départementale aurait eu des non-conformités lors de son audit de surveillance.

- Renouvellement de matériel

Il y a un fort besoin de renouvellement du matériel ; des sommes importantes devront donc être investies en 2023 (mannequins, DSA, ...)

- Tarification formations

David GALLONNIER propose d'augmenter les tarifs des formations SST et incendie pour se rapprocher des prix du marché. Pour exemple l'UD facture 1090 € une formation SST, alors que les prix du marché oscillent entre 1400 à 1450 €. Ce serait l'occasion d'augmenter les rémunérations. Le président demande une étude de rentabilité sur le sujet.

Il rappelle qu'il faut être attentif au risque de fiscalisation de l'association. Deux options avaient été émises par le cabinet comptable : sectoriser ou filialiser l'activité. Un montage juridique sera peut-être à prévoir (à voir avec la comptable lors du prochain bilan)

Anciens

Par Etienne CASSUTTI

- Lien intergénérationnel « fatigué »

Etienne CASSUTTI prend la parole pour exposer son ressenti sur les relations entre le SDIS et ses anciens. Il regrette que les anciens ne soient pas invités aux différentes cérémonies (sainte barbe, dépôt de gerbe, ...), et qu'ils ne soient pas non plus pris en compte comme « réserve de bénévoles » en cas de besoins (ex des incendies de cet été). Il s'interroge sur les raisons de cet état de fait : s'agit-il d'une maladresse ou d'une volonté d'éloignement ?

Le Directeur répond : en aucun cas il ne s'agit d'une volonté de l'établissement. Le lien intergénérationnel est important et il faut dans la mesure du possible tout faire pour le pérenniser. Il s'engage donc à inviter une délégation d'anciens lors des prochaines Sainte Barbe du SDIS ainsi qu'aux cérémonies officielles (journée nationale des sapeurs-pompiers). Concernant le soutien proposé par les anciens lors des incendies, le Directeur s'interroge sur leur participation individuelle ; à défaut de monter une réserve d'anciens sapeurs-pompiers, une aide et un soutien individuel était possible cet été sur les lieux des incendies. Il indique que ce qui s'est fait dans certains départements (conduite de poids lourds par des anciens) ne se fera pas en Gironde (impossible en termes d'assurance).

Philippe MIGNER rajoute que les anciens peuvent aussi avoir un rôle à jouer en matière sociale, par exemple pour soutenir les familles en cas de décès.

Le président renchérit en indiquant que plus que d'une cagnotte pécuniaire sans doute utile, c'est d'une présence dont ont besoin les familles de pompiers disparus.

V. QUESTIONS DIVERSES

- **Lettre-actu du réseau associatif**

Les lettres-actu du réseau associatif sont transférées à chaque fois aux membres du CA, elles contiennent de nombreuses informations sur le réseau.

- **Actualités nationales**

- Grégory ALLIONE démissionnera de son poste de Président de la FNSPF au 31/12/2022 ; Jusqu'aux prochaines élections, l'intérim sera assuré par Éric FLORES pour la FNSPF, et David BRUNNER pour l'ODP.

- La déclinaison de la loi Matras est toujours en cours (cf. détails dans lettre actu).

- Le CFA sera intégré à la cotisation fédérale à partir du 1^{er} janvier 2023 (à ce jour six unions départementales ne sont pas adhérentes au CFA)

- **Dons suites aux incendies**

Un élan de générosité sans pareille a eu lieu pendant et après les incendies de l'été. Il a donc fallu cibler la destination des dons. Si la plupart des dons ont été ciblés vers l'ODP, d'autres étaient spécifiquement destinés aux pompiers girondins (souhait des donateurs). L'UD a donc ainsi récolté 29 529 € de la part de particuliers ou d'entreprises.

Nos partenaires institutionnels ont également participé en prenant en charge des factures d'achats pharmaceutiques (pansements et autres articles destinés aux sapeurs-pompiers présents sur les feux) pour un montant total d'un peu plus de 7000 €.

Tous ces dons sont le résultat des actions qui ont été menées cet été par les sapeurs-pompiers ; il faut donc que cette somme puisse profiter équitablement. Le dossier sera étudié en liaison avec le SDSIS.

Le CA donne un accord de principe pour le reversement de cette somme de manière équitable.

Concernant les dons ciblés vers l'ODP, 19 985 € ont transité par l'UD, et environ 50 000 € ont été reçus directement par l'ODP (chiffre au dernier pointage de l'ODP – concerne les dons qui ont pu être reliés aux incendies).

Tout le monde s'accorde à dire que l'élan de générosité a été remarquable, qu'il soit d'ordre financier, ou sur le terrain également.

- **Cotisations 2023**

Une nouvelle procédure d'adhésion en ligne va être proposée aux adhérents individuels, en passant par la plateforme Helloasso, qui a l'avantage d'être totalement gratuite.

La campagne d'adhésion va débiter prochainement.

Le président propose au CA que l'UD prenne en charge la cotisation des pupilles et des veuves de nos collègues décédés. Le coût maximum avoisinerait les 2 900 €.

Le CA émet un avis favorable.

- **Grands électeurs FD/ ODP**

Avec le renouvellement du conseil d'administration de l'UD et le départ de certains grands électeurs, il faut se renseigner auprès de la FNSPF sur les modalités de remplacement (faut-il en nommer des nouveaux ?) → Réponse : les grands électeurs sont désignés jusqu'aux prochaines assises fédérales.

- **Congrès national des SP de France**

Le président, appuyé par le Directeur, propose que la Gironde se porte candidate à l'organisation du 133^{ème} congrès national en 2027, au parc exposition de Bordeaux-Lac.

C'est un très gros projet.

Un comité d'organisation devrait être créé, mêlant personnels SDIS et UD.

Si l'on se réfère aux précédentes éditions, le budget avoisinerait les 2,5 à 3 millions d'euros. Malgré des subventions extérieures, un engagement de l'UD sur ses fonds propres est à prévoir.

Les retombées économiques sont très importantes. Pour exemple, elles s'élevaient à 11 millions d'euros à Bourg en Bresse. Pour 1 € investi c'est 12 € de retombées économiques locales.

Des échanges entre le Président du CASDIS, le Directeur du SDIS, et le Président de l'Union Départementale ont abouti à un accord à l'unanimité sur ce projet de candidature.

Le Directeur prend la parole pour confirmer sa position et donner son sentiment : « ça va être une sacrée aventure... » Le SDIS 33 et le département de la Gironde ont tous les atouts pour organiser un beau congrès. Quand on voit ce qui est fait en Gironde, notamment avec le Festival ODP, on ne doit pas avoir de doute sur la capacité des sapeurs-pompiers girondins à répondre présents.

Vote sur le projet de candidature de la Gironde à l'organisation du 133^{ème} congrès national :

⇒ Vote « pour » à l'unanimité

- **Ordre National du Mérite David BRUNNER**

Le trésorier, au nom du CA, adresse ses félicitations au président pour cette nomination et lui fait part de la décision du CA d'allouer une participation financière pour sa remise de médaille.

Le président remercie chaleureusement le CA de son soutien et de cette proposition. A ce jour il n'a pas encore fait son choix concernant le cadre de la remise et la personne qui lui remettra.

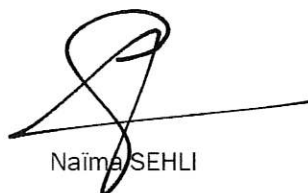
Fin de séance à 19h50.

Le Président



David BRUNNER

La Secrétaire Générale



Naïma SEHLI

UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DE LA GIRONDE
Répartition des fonctions au sein du conseil d'administration
Le 13 décembre 2022 – La Brède

ANNEXE 1

Fonction	Nom	Prénom	Délégations	Commission	Représentations extérieures	Grand électeur
Président	BRUNNER	David			Vice-pdt Union Régionale - Vice-pdt ODP	FNSPF/ODP
Vice-président	LAZES	Thierry	Communication		Trésorier URSPAL	FNSPF/ODP
Vice-président	PINAUD	Frédéric	Événements	Téléthon	Animateur régional Téléthon	
Secrétaire Générale	SEHLI	Naïma				
Secrétaire Adjoint	SOUDY	Mathieu	Président délégué	Éducation aux risques et à la citoyenneté (PECFR)		
Trésorier Général	DELAS	Olivier			Président Union Régionale	FNSPF/ODP
Trésorier Adjoint	FUSTER	Simon				
Administrateurs	ARMELLINI	Anne Laure	Déléguée sociale	Solidarité et social	Administratrice suppléante FNSPF (com RT)	FNSPF/ODP
	AURADOU-GERBAUD	Isabelle		Territoires		
	BONNIN	Jonathan	Responsable achats / matériel	Éducation aux risques et à la citoyenneté		
	BOUCHER	Olivier		Territoires		
	BRUNET	Mathieu		Territoires		
	CASSUTTI	Étienne	Animateur	Anciens		
	CASTEL	Sébastien	Animateur	Histoire et Patrimoine	Animateur commission régionale Histoire et Musée	
	FAUX	Jonathan	Chargé de communication	Éducation aux risques et à la citoyenneté		
	FOUQUART	Blandine		Solidarité et social		FNSPF/ODP
	GALLONNIER	David	Responsable pédagogique	Éducation aux risques et à la citoyenneté		FNSPF
	GIRONS	Cédric		Territoires		FNSPF/ODP
	GROUILLE	Frédéric	Animateur	Communication / Événements		FNSPF
	HENIN	Nicolas		Territoires		
	LAMOTHE	Sylvain		Communication / Événements		
	MAURIN	Lucien	Animateur	Territoires		
MIGNER	Philippe		Anciens			
WEBER	Nicolas	Président délégué	Sports		FNSPF	

	Nom	Prénom	Titre	Commission	Représentations extérieures	Grand électeur
Membres de droit	VERMEULEN	Marc	DD SIS		Administrateur FN SPF	FN SPF
	BOUFFARD	Philippe	Médecin chef			
	PITault	Eric	Président AHJSP 33			
Invités	SOUBELET	Véronique	Vice-présidente de la FN SPF		Administratrice FN SPF	FN SPF
	SOHY	Josiane	Animatrice commission PATS			
	JOUANNE	Eric	DDA			

UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DE LA GIRONDE

Lettre de mission des commissions

Le 13 décembre 2022 – La Brède

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le bureau est chargé de traiter les affaires courantes et de suivre l'exécution des décisions du conseil d'administration. Il prend les décisions nécessaires au fonctionnement courant de l'association. Il est compétent pour engager des dépenses dans la limite de 3000€. Il participe à la préparation budgétaire. Il est composé de 7 membres : le président, les vice-présidents (2), le secrétariat général (2), la trésorerie générale (2).

Missions spécifiques des membres du bureau :

- un vice-président chargé des événements
- un vice-président chargé de la communication
- la Secrétaire générale chargée du suivi des assurances (CFA, CFA+, CDTC)
- la Trésorerie : suivi analytique des commissions

COMMISSION POUR L'ÉDUCATION A LA CITOYENNETÉ ET A LA SÉCURITÉ

Cette commission est la déclinaison départementale de la commission fédérale « Secourisme », et de la commission « PECFR » (Prévention et Éducation du Citoyen Face aux Risques).

Son action vise à former le grand public au PSC1 ou aux Gestes qui Sauvent, former au sein des entreprises au SST ainsi que sur les risques d'incendies.

En complément elle est chargée des actions visant à sensibiliser les citoyens sur les incendies, les accidents domestiques et les risques majeurs.

La commission organise son réseau avec des formateurs des territoires et des animateurs de pôles.

Les membres de cette commission ont vocation à assister aux réunions du réseau associatif et assurer la rédaction et la diffusion de messages de prévention.

Son organisation :

Président délégué : Mathieu SOUDY

Missions :

- coordonner les actions de la commission
- contrôler le suivi administratif et comptable en lien avec la Trésorerie Générale
- préparer le budget annuel et valider les devis et achats pour des montant jusqu'à 1500€ (validation du Bureau jusqu'à 3000€ et du CA au-delà)
- s'assurer du respect des obligations réglementaires liées aux formations dispensées et à l'emploi des formateurs
- proposer des actions de prévention et d'information destinées au grand public et aux entreprises
- développer la culture de sécurité civile
- proposer les évolutions de la commission
- rendre compte au CA et à l'AG de l'activité de la commission

Responsable pédagogique : David GALLONNIER

Missions :

- assurer la veille réglementaire

- assurer le suivi des techniques pédagogiques mises en œuvre
- assurer le contrôle qualité
- assurer la transversalité avec le GFOR du SDIS 33

Responsable des investissements et du matériel : Jonathan BONNIN

Missions :

- assurer le suivi du matériel de la commission
- procéder chaque année à l'inventaire et proposer les réformes de matériels (immobilisations comptables)
- proposer en lien avec les animateurs de pôles l'acquisition annuelle des matériels
- assurer la veille technologique des matériels de formation

Responsable de la communication : Jonathan FAUX

Missions :

- assurer la promotion des formations dispensées
- communiquer sur les actions de formations réalisées
- proposer et organiser en lien avec les animateurs de pôles des actions de promotion lors de salons ou congrès
- proposer des communications de prévention des risques

Animateurs de pôles :

Grand public : Christophe DUBOURG : PSC1 – PSE1 – FMA PSC – FMA PSE – GQS

Entreprises : Dimitri ZANCONATO : SST – MAC SST

Incendie : Baptiste LEYMARIE : EPI/ESI – Sensibilisation à la manipulation d'extincteurs – formation à l'évacuation – exercices d'évacuation

COMMISSION SOLIDARITE ET SOCIAL

Cette commission est chargée du suivi et de la mise en œuvre de l'action solidaire et sociale de l'UDSP. Elle applique les dispositions prévues par le guide social départemental et le guide social régional.

Elle examine les situations qui lui sont signalées par le réseau associatif et propose les actions à mener.

Elle assure le lien avec l'ODP afin d'assurer le suivi des orphelins et de leur famille ainsi que la sollicitation du dispositif Solidarités Pompiers de France.

Lorsque les situations le nécessitent, la commission sollicite l'assistante sociale ainsi que les psychologues du SDIS 33.

Par respect de la confidentialité des dossiers et de la discrétion nécessaire dans les situations dont la commission a connaissance, les dossiers présentés au CA sont anonymes.

Les membres de cette commission ont vocation à assister aux réunions et séminaires du réseau associatif.

Déléguée Sociale : Anne-Laure ARMELLINI

Déléguée Sociale adjointe : Blandine FOUQUART

Missions :

- constituer et suivre les dossiers ODP
- constituer et suivre les dossiers « Solidarités Pompiers de France »
- mettre en œuvre le guide social UDSP 33
- mettre en œuvre le guide social URSPAL

- assurer le lien avec les familles
- préparer le budget annuel et valider les devis et achats pour des montant jusqu'à 1500€ (validation du Bureau jusqu'à 3000€ et du CA au-delà)
- rendre compte au CA et à l'AG de l'activité de la commission

Référent parents : Christelle JAZE

Référent pupille majeur : à déterminer

COMMISSION SPORTS

Cette commission est chargée du suivi des organisations des rencontres sportives se déroulant sur le département. Elle est également chargée du suivi des déplacements des sections sportives. Elle assure le lien avec le SDIS pour l'organisation et les déplacements sur les épreuves dites de « service ». Pour son fonctionnement elle s'appuie sur les responsables d'équipes et les organisateurs de manifestations sportives.

Président délégué : Nicolas WEBER

Missions :

- superviser l'organisation des manifestation sportives
- assurer le lien avec les responsables de sections sportives
- préparer le budget annuel et valider les devis et achats pour des montant jusqu'à 1500€ (validation du Bureau jusqu'à 3000€ et du CA au-delà)
- préparer les déplacements des sections sportives en lien avec le SDIS 33 (demande de véhicules et demande AUV)
- négocier et valider les partenariats des équipes sportives
- rendre compte au CA et à l'AG de l'activité de la commission

COMMISSION HISTOIRE ET CONSERVATION DU PATRIMOINE

Cette commission s'attache à sauvegarder les véhicules et matériels anciens qui ont forgé l'histoire des sapeurs-pompiers de la Gironde.

Ces véhicules ont vocation à être exposés lors des manifestations de l'UDSP, du SDIS et des amicales. Ils peuvent également participer à des expositions thématiques.

Lorsque le SDIS procède à des réformes, les membres de la commission identifient les matériels à conserver et engagent leur restauration.

La commission réalise également des recherches permettant d'agrémenter l'histoire de ces véhicules.

Président délégué : Sébastien CASTEL

Missions :

- superviser les actions de sauvegarde et de restauration
- répondre aux sollicitations de mise à disposition et en définir les conditions
- préparer le budget annuel et valider les devis et achats pour des montant jusqu'à 1500€ (validation du Bureau jusqu'à 3000€ et du CA au-delà)
- préparer les déplacements des véhicules en lien avec le SDIS 33
- négocier et valider les partenariats/mécénats
- rendre compte au CA et à l'AG de l'activité de la commission

COMMISSION DES TERRITOIRES

Cette commission a pour mission l'animation du réseau associatif départemental. En lien avec les présidents d'amicales elle assure la liaison avec les différentes commissions.

Elle assure la promotion et le relais des événements organisés par le réseau associatif ainsi que des opérations nationales : Terroir engagés – Téléthon – Galette des rois pour l'ODP

Ses membres sont les relais de terrain de l'UDSP et du réseau associatif. Ils ont vocations à organiser des réunions d'information au sein des amicales, auprès de nouveaux arrivants et des recrues.

Animateur : Lucien MAURIN

Missions :

- assurer le lien avec les adhérents
- relayer les demandes vers les commissions compétentes
- promouvoir les actions de l'UDSP
- répondre aux sollicitations des présidents d'amicales
- informer les nouvelles recrues
- rencontrer le réseau sur les territoires
- rendre compte au CA à et à l'AG de l'activité de la commission

COMMISSION DES ANCIENS

Cette commission a pour objectif de regrouper l'ensemble des personnes ayant servi le SDIS quel que soit leur statut. Elle s'attache à maintenir un lien intergénérationnel.

Animateurs : Etienne CASSUTTI– Philippe MIGNER

Missions :

- assurer le lien avec les adhérents
- relayer les demandes vers les commissions compétentes
- promouvoir les actions de l'UDSP
- répondre aux sollicitations des anciens
- informer les anciens
- organiser des rencontres (journées annuelles)
- préparer le budget annuel et valider les devis et achats pour des montant jusqu'à 1500€ (validation du Bureau jusqu'à 3000€ et du CA au-delà)
- rendre compte au CA et à l'AG de l'activité de la commission

COMMISSION COMMUNICATION - EVENEMENTS

Cette commission a pour objet de suivre l'organisation des événements de l'UDSP (congrès, collège des présidents d'amicales, etc ...). Elle assure le lien avec l'association Festival ODP.

La commission recherche et propose l'acquisition de moyens de communications (objets promotionnels, banderoles, affiches, etc....)

Animateur : Frédéric GROUILLÉ

Missions :

- assurer la logistique pour les événements de l'UDSP
- promouvoir les actions de l'UDSP
- proposer des actions de communications
- assurer le suivi des réseaux sociaux de l'UDSP
- assurer le suivi du site internet de l'UDSP
- préparer le budget annuel et valider les devis et achats pour des montant jusqu'à 1500€ (validation du Bureau jusqu'à 3000€ et du CA au-delà)
- rendre compte au CA et à l'AG de l'activité de la commission